

## [Texte]

oeuvrent dans des occupations relatives à l'industrie de la construction. Parmi tous les groupes occupationnels, les changements proposés produiront le plus haut pourcentage de perdants chez les travailleurs de la construction.

En plus d'être proportionnellement les plus négativement touchés en termes du nombre des travailleurs affectés, nos membres subiront la plus forte perte monétaire, toujours selon l'étude de Global Economics Limited. Sur un montant global de 1.5 milliard de dollars en coupures de prestations, les travailleurs de la construction en subiront pour 236.6 millions de dollars, soit la plus forte réduction de tous les groupes occupationnels. Chaque travailleur de la construction qui sera perdant sous le nouveau régime subira une réduction moyenne de ses prestations de 1,708\$ comparativement à 1,486\$ pour l'ensemble des travailleurs.

De plus, le potentiel de pertes est encore plus élevé. Prenons l'exemple d'un travailleur de la région métropolitaine de Québec, où le taux de chômage est de 5.9 p. 100. En vertu du régime actuel, ce taux permet à un travailleur de la construction qui a accumulé 27 semaines de travail sur les chantiers de recevoir des prestations pendant 34 semaines. Le projet de loi C-21 aurait pour effet de ramener la durée de ses prestations à 23 semaines, soit 11 semaines de moins, ce qui représenterait une perte de 3,993\$. Comme on peut le constater, au chapitre des pertes monétaires, les travailleurs de la construction seront encore une fois les plus négativement affectés par les changements proposés.

Le gouvernement nous laisse entendre que ces coupures ne sont en réalité qu'une réallocation de fonds en faveur des programmes de formation qui, jusqu'à ce jour, étaient financés par le gouvernement. Malheureusement, ici encore, les travailleurs de la construction verraient très peu de ces fonds puisque la vaste majorité d'entre eux sont bien formés et qualifiés.

La plupart des travailleurs de la construction ont déjà complété un programme d'apprentissage très long et très complet. Nos programmes d'apprentissage gérés par les syndicats et les employeurs sont des plus efficaces et devraient servir de modèle à d'autres secteurs industriels. En termes de formation et de planification de la main-d'oeuvre, l'industrie de la construction est à la fine pointe de tous les secteurs industriels. Il est donc clair qu'un plombier hautement qualifié, en chômage à cause de facteurs saisonniers ou cycliques, n'a pas besoin de formation durant sa période de chômage. Il a besoin de prestations pour payer l'épicerie et le loyer.

Il est cruel et ironique de penser que les prestations perdues par notre plombier en chômage risquent d'être réallouées à un travailleur non qualifié en chômage qui pourrait bien s'inscrire à un programme d'apprentissage en plomberie.

À notre avis, financer une stratégie de formation pour les travailleurs non qualifiés au moyen des fonds destinés à payer l'épicerie et le loyer des travailleurs qualifiés

## [Traduction]

all the occupational groups, the proposed changes will produce the highest proportion of losers amongst construction workers.

In addition to our members being proportionately the worst affected in terms of number of workers, they will also suffer the severest monetary losses, again according to the Global Economics Ltd study. Of the \$1.5 billion gross reduction in benefits, some \$236.6 million will be borne by construction workers, the highest reduction of all occupational groups. Each construction worker who will lose under the new scenario will see his benefits reduced on average by \$1,708, compared to \$1,486 for all occupations.

Moreover, the potential losses are even higher. Let us take the example of a worker in the greater Quebec City region, where the unemployment rate is 5.9 per cent. Under the current system, this rate allows a construction worker who has accumulated 27 work weeks on construction sites to receive benefits for 34 weeks. The effect of Bill C-21 would be to reduce the duration of benefits to 23 weeks, a cut of 11 weeks, which would represent a loss of \$3,993. As you can see, in terms of monetary losses, construction workers will once again be the most severely affected by the proposed changes.

The government's rationale behind these cuts is the reallocation of the funds to training programs, which up to now were entirely financed by the government. Unfortunately, here again, construction workers will not see this reallocation directed at them, as the vast majority are highly skilled and well trained.

Most workers in construction occupations have gone through lengthy and extensive apprenticeship programs. This training system, jointly managed by employers and unions, is highly efficient and should serve as a model for other industrial sectors. In terms of worker training and human resource planning, the construction industry has been in the forefront of all industrial sectors. It is therefore clear that a highly skilled plumber, unemployed as a result of seasonal or cyclical factors, does not need training while unemployed. He needs benefits to pay for groceries and rent.

The cruel irony is that the lost benefits of our unemployed plumber will be reallocated to an unskilled unemployed worker, who could enroll in a plumbing apprenticeship program.

In our opinion, to finance a training strategy for unskilled unemployment insurance recipients from the rent and grocery money of skilled workers temporarily